

Apprendre avec les pédagogies coopératives

Sylvain Connac

Généralités :

La pédagogie coopérative prend en compte l'individu en le sortant de l'anonymat du cours magistral.

Deux avantages pédagogiques forts : pour les tutorés, appartenir à un réseau d'échanges en mesure d'apporter des informations rapides et efficaces ; pour les experts, voir leur apprentissages se renforcer, devenir des personnes ressources, participer à une communauté de solidarité.

Avec les pratiques coopératives, une large place est accordée à la dimension humaine de la personne.

Une pédagogie coopérative peut se définir comme une forme d'enseignement dont les apprentissages sont possibles par la coopération entre les personnes. Elle favorise les interrelations entre les enfants et les interactions avec leur milieu.

La classe coopérative favorise l'émergence d'apprentissages conséquents, persistants et faisant sens en permettant à l'enfant d'élargir son champ de travail et d'aiguiser sa conscience d'exister.

Organisation matérielle de la classe :

A travers des espaces de libertés permis par la coopération, les enfants ont la possibilité de se déplacer, parler, organiser des travaux à plusieurs, ... Il faut donc créer les conditions pour que les enfants puissent s'entraider.

Aide, entraide et tutorat :

La coopération est un facteur permettant et favorisant les apprentissages. L'enseignant n'est plus la seule interface aux savoirs.

La coopération regroupe toutes les situations où enfants et adultes, réunis en communauté de recherche, mettent à disposition de tous les richesses individuelles, échangent leurs connaissances et développent en même temps des attitudes métacognitives. L'un bénéficie d'informations dont il avait besoin, l'autre est amené à remobiliser ses connaissances pour les rendre accessibles à celui qui le sollicite.

Les enfants qui souhaitent un tuteur choisissent parmi ceux qui se portent volontaires pour le devenir. Ils s'installent à proximité. Les tuteurs doivent réussir préalablement un brevet. Pour rompre un tutorat, il suffit d'en faire part au conseil. Un enfant qui a besoin d'aide peut laisser un message sur la table du tuteur pour qu'il intervienne à sa guise sans le déranger dans son propre travail.

Gestion de l'espace et du temps scolaire :

Six passages à travailler :

- d'une pédagogie du contrôle à une pédagogie de la dissipation
- d'une pédagogie de l'homogène à une pédagogie de la complexité
- d'une logique d'enseignement à une pédagogie de l'apprentissage
- d'une pédagogie de l'individuel et du collectif à une pédagogie de la personne
- d'une pédagogie de l'omnipotence du maître à une pédagogie de la coopération
- d'une pédagogie du spectacle à une pédagogie matérialiste

Les déplacements deviennent possible et même nécessaires. On peut rechercher des zones de travail qui dépassent l'espace de la classe. Les affichages sont nombreux.

L'emploi du temps devient un guide pour situer dans la journée quels sont les horaires à respecter et les rendez-vous collectifs plutôt qu'une suite d'activités ordonnée par un adulte. Sont positionnés sur le programme de la semaine des situations de réflexions coopératives où le partage des représentations est d'une importance capitale pour la formation des concepts.

Les outils :

Les pédagogies coopératives se construisent autour de quelques repères à partir desquels l'enseignant devient l'ingénieur de ses pratiques professionnelles sans une référence systématique à des méthodes ou des façons d'enseigner prédéfinies et immuables. Il y a 4 piliers fédérateurs :

- l'expression libre
- le tâtonnement expérimental
- la coopération
- les techniques éducatives

Les outils se pensent et se bâtissent autour de principes généraux : complexité des savoirs, primauté à l'expression, tâtonnement expérimental, personnalisation, coopération, incitation à la recherche, pluralité des âges, évaluation formatrice.

Au service de la personnalisation des apprentissages, on peut utiliser :

- la boîte aux lettres : pour les documents corrigés et à corriger
- le passeport de classe : document donné à chaque élève avec son prénom. L'enfant le pose sur le bureau de l'enseignant ou d'un tuteur pour lui signifier sa demande d'aide. Il fait un autre travail en attendant cette aide.
- le code des sons : code de couleurs pour régler le flux sonore de la classe

La coopération du point de vue de l'enseignement :

Plan de travail et personnalisation des apprentissages :

Il faut diversifier les moyens et les procédures d'enseignement et d'apprentissage, individualiser le parcours scolaire et personnaliser.

Le plan de travail est un document spécifique à chaque élève, sur lequel il planifie ses activités à partir de ce qu'il souhaite et peut réaliser, et de ce qu'il a à acquérir et maîtriser au terme de son cycle. Ses objectifs pédagogiques peuvent être de personnaliser les apprentissages, gérer l'hétérogénéité d'un groupe-classe, de susciter la coopération et l'entraide entre enfants, de leur permettre d'effectuer des choix, de leur permettre d'effectuer des choix et de proposer des travaux adaptés à chacun.

Plan de travail		du	au
Nom :		Prénom :	
MON PERMIS D'AUTONOMIE			
<input type="checkbox"/> 1 - Je travaille avec mon tuteur :	<input type="checkbox"/> 2 - J'ai le droit d'échanger avec mes voisins	<input type="checkbox"/> 3 - J'ai le droit de me déplacer dans la classe	
Liste des activités		Je me valide	La maîtresse valide
Projet personnel :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Texte libre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coloriage magique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opérations et problèmes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lecture		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ Totaux		/14	/14
J'ai fait moins de 8 activités <i>Mon permis d'autonomie diminue</i>	J'ai fait 8 activités <i>Mon permis d'autonomie reste le même</i>	J'ai fait plus de 8 activités <i>Mon permis d'autonomie augmente</i>	
Mon avis sur mon travail ☺ ☹ ☹	L'avis de ma maîtresse ☺ ☹ ☹	L'avis de mes parents ☺ ☹ ☹	

Il est aussi possible de mettre en place un plan de travail mural, à la place ou en complément du plan individuel. Il sert de mémoire.

L'évaluation :

Elle est entendue comme le produit d'une action ponctuelle visant à mesurer les évolutions de performances des élèves à différents moments de leur vie scolaire à partir de critères fixés par les programmes de la nation.

Le niveau de maîtrise correspondant à un ensemble de compétences identifiées peut être représenté par des ceintures. Les items proposés ne désignent pas des compétences mais plutôt ce que l'on pourrait appeler des "indicateurs". Il est tenu compte des compétences initiales des élèves. Un tableau récapitulatif des ceintures obtenues "Je grandis" peut être accroché au mur.

L'élève cherche à se rendre maître d'une situation que l'enseignant a construite de telle façon qu'il ne puisse atteindre ce but qu'en mobilisant ou en construisant les connaissances fixées.

Le texte libre :

Il s'agit de produire un écrit sans qu'une démarche particulière ne soit imposée, sans consigne d'écriture émanant de l'enseignant. On ne l'instaure pas. Il faut multiplier les moments qui donnent envie d'écrire. L'enfant est libre de tout écrire, mais on ne peut pas publier n'importe quoi, n'importe comment. Chacun peut lire son texte à la classe. Il peut y avoir un choix d'un texte à étudier, à améliorer, ... ensemble.

Il ne faut pas oublier les textes d'auteur qui permettent de découvrir l'usage de mots et l'emploi de formes syntaxiques inédits dans la vie de la classe.

A partir des textes produits, un travail peut être fait pour les réécrire avec un guide de correction. Des codes indiquent les différents types d'erreur. On part du vivant au lieu de partir de la règle et on tente d'en dégager un certain nombre de récurrences, d'attributs qui, au final, délimiteront le concept.

Sur des textes, l'enfant peut aussi faire une chasse aux mots afin de se constituer des collections à étudier ou à réutiliser.

Les apprentissages deviennent possibles en raison de la récurrence des situations.

Les enfants auront aussi un cahier memento reprenant ce qui a été appris.

Correspondance et journal scolaire :

La correspondance permet d'élargir le milieu de vie de l'enfant, de progresser sur le plan de la socialisation dans la mesure où il échange avec l'extérieur.

Discussions à visée philosophique :

Conseils de coopérative et réunions sont les principales institutions de la classe qui permettent d'apporter des réponses aux questions concernant sa vie sociale.

L'enseignant peut proposer une écoute pédagogique (orienter les enfants vers des activités qui vont accroître leur capital connaissances/compétences), l'écoute psychologique (permettre un écho aux préoccupations personnelles par l'intermédiaire d'un agir empathique) ou l'écoute philosophique (permettre l'élaboration d'une pensée personnelle).

La coopération du point de vue de la relation :

Les espaces de parole et d'expression :

- le quoi de neuf : les enfants échangent avec l'ensemble du groupe, tout peut y être dit, la parole de chacun des élèves a la même valeur. On peut y engager un travail scolaire. Il peut évoluer (prévoir le titre d'une intervention, la nature d'une présentation, l'exploitation qui peut en être faite, la participation de l'enseignant, mise en place d'un président de séance et d'un secrétaire). Il faut avoir des règles : je demande la parole, j'écoute celui qui parle, je ne me moque pas.

- le bilan météo : espace de libre parole en fin de journée afin d'en dresser le bilan et d'envisager le travail à venir, chaque enfant peut manifester l'état de son contentement par des gestes distinctifs dont on peut faire le compte. Il est possible d'y résoudre des conflits nés dans la journée.

- le conseil de coopérative : il vise la régulation de la classe, la construction du cadre législatif du groupe et l'organisation des projets. C'est une institution consultative, propositionnelle et décisionnelle. Cela suscite la responsabilisation des enfants et leur engagement dans la réalisation

des projets collectifs et la résolution des problèmes liés à la vie collective. Leur personnalité s'affirme. Les enfants en préparent l'ordre du jour en s'inscrivant sur un journal mural (frigo). Le président de séance s'appuie sur la démarche suivante : proposer, discuter, décider, appliquer. Le système de vote peut donner une voix à chaque participant ou chacun dispose d'autant de voix que de propositions à confronter.

Contrats de vie, sanctions et réparations :

Il faut distinguer différents niveaux : celui des lois (immuables), des règles de vie (ce qui est interdit ou autorisés et les sanctions), et des codes de conduites (la politesse).

La sanction doit être réfléchie (quel intérêt, que faire en cas de non-respect du contrat, que faire si un comportement positif est manifesté ?). La sanction s'adresse à une personne, porte sur des actes ou des faits, s'accompagne d'une procédure réparatrice. Elle peut correspondre à la privation de l'exercice d'un droit ou être d'ordre symbolique. L'enfant peut revendiquer le droit à l'erreur s'il accepte de la corriger.

La réparation éducative a pour but de rétablir une relation altérée par une souffrance commise, elle tend à recréer du lien et de l'amitié. C'est à celui qui se reconnaît en erreur de faire la démarche de proposer lui-même une réparation et à la victime de l'accepter ou pas.

Prendre des responsabilités :

Le métier confère à l'élève un rôle au sein du groupe mais également un statut. Les services correspondent plus à des tâches distribuées par l'enseignant. Les métiers prennent du sens quand les élèves les proposent et demandent au conseil de les exercer.

La prévention des violences :

Un message clair est une petite formulation verbale entre deux personnes en conflit. Il ne conduira pas des enfants à rechercher le pourquoi de ce qui les oppose, il orientera la discussion vers des idées qui pourraient résoudre le différent.

- Ce que tu m'as fait m'a fait souffrir et je vais te faire un message clair.

- Quand tu ... (explication)

- Ça m'a ... (émotions)

- Est-ce que tu as compris ? (message clair? - accord pour ne plus recommencer ou excuses)

Si le persécuteur refuse le message clair, la victime peut déposer une critique au conseil ou solliciter un adulte. Le message clair ne peut s'adresser qu'à des personnes sensibilisées. Les enfants doivent disposer d'un vocabulaire de base pour exprimer leurs émotions. Les jeux de rôles et théâtre-forum peuvent aider les enfants.

Il est possible d'avoir des enfants médiateurs pour les cours de récréation.

Les solutions trouvées peuvent être notées sur un cahier.

Une stratégie de déconnexion consiste à mettre du temps et de l'espace entre les deux personnes en opposition. La victime peut transmettre la situation à un collègue pour éviter que l'opposition ne s'aggrave. La sanction peut être utilement remplacée par une réparation.

Le développement des motivations :

- la motivation intrinsèque : l'activité est pratiquée pour le plaisir qu'elle procure

- la motivation extrinsèque : l'activité est pratiquée pour obtenir quelque chose de plaisant ou éviter quelque chose de déplaisant (pression extérieure)

- l'amotivation : absence de toute motivation

La mise en place de ceintures de comportement : une ceinture obtenue ne peut plus être retirée (mais période d'essai possible), elle est attribuée lors du conseil de coopérative sur demande de l'enfant, elle n'est pas une augmentation de pouvoir mais une élévation du niveau de responsabilité, c'est un défi face à soi-même et non pas une compétition dans la classe.

Je suis capable de ...	J'ai le droit de ...
Ceinture marron : - diriger un atelier - présider le conseil	- assurer les prêts en BCD - faire des ateliers hors de la classe
Ceinture bleue : - participer à un atelier	- apprendre à présider le conseil - circuler seul dans l'école - rester dans la classe pendant la récréation

Ceinture verte : - respecter les lois, les règles	- être facteur - m'occuper de la cantine - apprendre à diriger un atelier
Ceinture jaune : - connaître les lois et essayer de les respecter - accepter les remarques - essayer de travailler sans gêner	- apprendre à présider une réunion - aller aux toilettes seul
Ceinture blanche : - essayer de travailler seul	- aller aux toilettes accompagné d'un élève ceinture verte

Une monnaie intérieure peut être créée au sein de la classe.

La coopération au sein d'une école :

- conseil d'élèves d'école (gestion partagée de ce qui unit enfants et adultes)
- règlement de cour et permis à points
- permis de circulation libre et responsable

Conclusion :

L'enseignant:

- n'assume plus seul la distribution de l'information, il est accompagné pour cela par ce qu'apportent les enfants ;
- organise le milieu de telle façon que l'environnement proche de l'enfant soit le plus riche possible, c'est-à-dire producteur d'un nombre important d'informations;
- met en place un embryon de la structure, une institution zéro de classe;
- permet à cette structure de se construire et d'évoluer, notamment par l'intermédiaire du conseil;
- intervient lorsque le fonctionnement démocratique des échanges ou la sécurité des enfants est en danger;
- se rend auprès des enfants pour les aider, notamment pour entrer dans les activités et mener à terme leurs projets; permet aux enfants de s'en sortir de manière autonome, ou intervient et garantit l'écoute et la sécurité de chacun ;
- se rend auprès des enfants qui avancent, afin de les encourager à poursuivre leurs progressions;
- évalue le travail produit par les élèves pour qu'ils puissent mesurer l'écart entre ce qu'ils sont en mesure de réussir et ce qu'il leur reste à travailler;
- contribue à l'auto structuration de la classe et aide à dénouer des blocages que le groupe peut rencontrer;
- participe au témoignage du monde adulte et enrichit ainsi la classe de son expérience;
- a le souci des familles et fait en sorte que les innovations pédagogiques deviennent plus des sources d'ouverture et de confiance que des prétextes à angoisses et reproches. Cela peut se travailler par une force d'amabilité et d'invitations à participer et à échanger;
- travaille avec d'autres enseignants, afin d'entretenir la nécessaire vision large lui permettant de prendre du recul par rapport à l'enchevêtrement des événements survenant dans sa classe.

Choix éducatifs et principes généraux du fonctionnement de la classe :

1. C'est dans l'activité que les enfants apprennent
2. Les tensions, les souffrances et les émotions désagréables entravent les apprentissages
3. On retient mieux les réponses aux questions que l'on se pose que celles aux questions que l'on ne se pose pas encore
4. La maturité cognitive des enfants et la complexité de leur structure neuronale permettent une acquisition durable des savoirs
5. Les situations d'entraide constituent de réelles opportunités d'apprentissages
6. L'ouverture sur la vie et sur le monde permet de donner du sens à ce que l'on apprend à l'école